

# Accessible aux Neuchâtelois

PHILIPPE OUDOT

Afin de mieux répondre aux besoins en personnel qualifié dans le domaine de la santé, le ceff Santé, à Saint-Imier, va étoffer son offre de formation ES. A partir de 2018 – sans doute à la rentrée après les vacances d'été –, le ceff va en effet proposer une filière en emploi, en parallèle à la filière actuelle, à plein-temps. Contrairement à cette dernière, ouverte aux seuls ressortissants du canton de Berne, la nouvelle sera également accessible aux habitants du canton de Neuchâtel.

Comme le souligne Serge Rohrer, directeur du ceff (Centre de formation professionnelle Berne francophone), malgré l'arrivée sur le marché des nouveaux infirmiers ES, les besoins en personnel qualifié restent très élevés. Une pression d'autant plus forte en raison du vieillissement de la population et des restrictions prévisibles en matière de recrutement de main-d'œuvre étrangère. Avec cette nouvelle offre, Saint-Imier se profile ainsi comme pôle de compétences en matière de formation en soins infirmiers de niveau ES.

## Vrai pionnier

Mise sur pied à la demande des milieux professionnels dans la partie francophone du canton de Berne, cette formation d'infirmier ES a été lancée en 2012 sous forme de projet pilote. Une formation accessible aux seuls candidats bernois, Neuchâtel et le Jura ayant refusé à leurs ressortissants la possibilité de suivre cette filière ES. Depuis le début des années 2000, en effet, la formation d'infirmier est de niveau HES dans toute la Suisse romande.



La filière d'infirmier, respectivement d'infirmière, ES a été lancée en 2012. ARCHIVES

Celle de niveau ES se déroule à plein-temps sur trois ans, avec alternativement six mois de cours à l'école, et six mois de stage en entreprise. Répondant pleinement aux besoins des milieux de la santé, la filière a été pérennisée après la phase pilote et est désormais reconnue officiellement par la Confédération. Elle est destinée aux titulaires d'un CFC d'assistant en soins et santé communautaire (ASSC), mais également à d'autres titulaires de CFC désireux de se réorienter professionnellement.

## Pas une concurrence

Comme le relève Serge Rohrer, cette nouvelle offre vise à répondre à la demande des milieux de la santé des cantons de Berne et de Neuchâtel, ce dernier préférant une formation en cours d'emploi à la formule à plein-

temps. Mais la nouvelle offre ne va-t-elle faire concurrence à celle existante? «*Non, je ne crois pas, car elle fonctionne bien. Nous allons tout faire pour que les deux puissent exister en parallèle, certains éléments pouvant peut-être se superposer*», note le directeur du ceff.

Alors que la filière à plein-temps est accessible à tous les détenteurs d'un CFC, celle en cours d'emploi pourrait être limitée aux seuls titulaires d'un CFC d'ASSC ou d'une formation équivalente dans le domaine de la santé. Cela permettrait de proposer un cursus sur trois ans. Serge Rohrer précise toutefois qu'à l'heure actuelle, «*la formule qui sera retenue n'est pas encore totalement définie. Elle le sera d'entente avec les milieux de la santé des deux cantons*».

Interpellé à propos du change-

ment de point de vue des autorités neuchâtelaises, Serge Rohrer constate qu'elle fait suite à l'adoption d'une interpellation au Grand Conseil demandant d'élargir les possibilités de formation dans le domaine santé-social.

L'automne dernier, un groupe de travail réunissant des représentants de l'espace BEJUNE a confirmé la nécessité d'agir pour éviter la pénurie de personnel. «*Il est apparu qu'au vu de notre expérience, du succès de notre filière et du bassin de population de l'Arc jurassien, il était judicieux de confier cette nouvelle offre au ceff Santé, à Saint-Imier.*»

Et de préciser que le canton du Jura a aussi participé aux discussions de l'automne dernier, mais il a renoncé, pour le moment en tout cas, à s'associer à cette nouvelle formule. ●

## SANTÉ

# Neuchâtel dit oui à la formation en Ecole supérieure

Les Neuchâteloises et Neuchâtelois désireux de se former en soins infirmiers au niveau de l'Ecole supérieure (ES) pourront le faire à Saint-Imier, au sein du Centre de formation professionnelle Berne francophone (Ceff), dès 2018.

*«Le gouvernement a préféré cette option, ayant fait ses preuves dans la partie francophone du canton de Berne, à celle de l'ouverture d'une telle filière sur sol neuchâtelois»,* explique le Conseil d'Etat dans un communiqué diffusé hier. *«La décision de déléguer la formation au canton de Berne permet au canton de Neuchâtel de bénéficier du savoir-faire et des compétences développés à Saint-Imier et d'éviter les coûts liés notamment à la conceptualisation et au lancement de la filière dans une école neuchâteloise.»*

Cette mesure, développée dans un rapport adressé au Grand Conseil, *«vise à répondre à la demande des employeurs du domaine de la santé, en regard des besoins grandissant de personnel hautement qualifié».*

### Brèche ouverte

Afin d'éviter d'étendre le marché des places de stages déjà saturé et de permettre une plus grande employabilité, les Neuchâtelois ne pourront suivre cette formation qu'en emploi. Les modalités d'organisation de cette filière seront définies ces prochains mois avec les milieux professionnels concernés.

La décision du Conseil d'Etat ouvre une brèche dans un dossier qui fait débat depuis plusieurs années. On peut le résumer ainsi: alors que les cantons alémaniques soutiennent la formation ES, les cantons romands, eux, estiment que cette formation est dépassée. C'est la raison pour laquelle ils ont opté pour la formation en haute école, avec bachelor à la clé, comme le propose la Haute Ecole-Arc à Neuchâtel. ● LGL-PHO